



Que dois-je faire pour licenciement abusif

Par **auxil**, le **13/01/2011** à **17:44**

Bonjour, rn rn j'ai été CCD (Fonctionnaire territoriale) de 1 an, pendant le renouvellement implicite de la même période CDD, j'ai été licenciée sans préavis. rn Un licenciement abusif a été reconnu par le tribunal administratif de Montreuil, qui a annulé la décision du Maire. rn rn Après cette décision du tribunal administratif, j'ai été réintégrée dans la même structure pour une période inférieure à six mois. rn rn Aujourd'hui, je suis redevenue demandeur d'emploi, et je n'ai toujours pas reçu mes indemnités de licenciement pour le licenciement abusif de ma première période de travail. rn rn J'aimerais connaître, la nouvelle procédure à suivre. rn Quel sont mes recours, pour faire valoir mes droits?

Par **P.M.**, le **13/01/2011** à **18:52**

Bonjour, rn Je vous propose [ce dossier](#)